





À partir du 1er janvier 2024, il est interdit de jeter les déchets de cuisine avec les ordures ménagères partout en Wallonie.



**Ipalle** vous accompagne vers un sac poubelle **plus léger** et des **économies** à la clé! Grâce:







aux astuces anti-gaspi

au compostage

age aux points d'apport volontaire

#### Appliquons ensemble les 5 R du zéro déchet

- 1. **REFUSONS** les promotions qui poussent à acheter des packs promos qui ne seront pas consommés entièrement
- 2. **RÉDUISONS** les portions afin de ne pas jeter des restes d'assiette non consommés
- 3. **RÉUTILISONS** les surplus de préparation en cuisinant des recettes anti-gaspi : quiches, soupes, arancini...
- 4. RENDONS À LA TERRE les déchets compostables pour produire un compost de qualité
- 5. **RECYCLONS** les déchets de cuisine non compostables via la biométhanisation, en point d'apport volontaire ou au recyparc





## STOP au gaspi, Oul aux économies!



#### Incroyable mais vrai!

20 kg d'aliments jetés à la poubelle par personne et par an, c'est 30% du poids total des déchets ménagers. Soit 200€ jetés à la poubelle par ménage!



« J'ai oublié ce qu'il y avait dans mes armoires et le frigo »

- « J'ai acheté des packs promos »
- « Je n'ai pas eu le temps de cuisiner »
  - « J'ai mal conservé les aliments »
  - « J'ai cuisiné pour 4 au lieu de 2 »
- « J'ai mal compris la date de consommation »

Évitez de gaspiller et allégez votre sac poubelle pour des économies à la clé?

### Je Composte à domicile ou en collectivité ?

#### Les déchets de cuisine :

des ressources insoupçonnées à valoriser!

le compostage à domicile : rien de plus facile



Le fût

le compostage en collectivité : une expérience partagée



Le silo et ses extensions

Compostez à domicile, dans un quartier, un jardin partagé, à l'école ou au bureau. Il existe de nombreuses possibilités afin d'évacuer vos déchets de cuisine.

#### Comment bien composter? Appliquez les règles d'or

- > 50% de matières VERTES et HUMIDES
- > 50% de matières Brunes et Sèches
- > de l'eau s'il est trop sec
- > de l'air pour que les micro-organismes puissent décomposer les matières

#### Envie de vous lancer?

Nos équipes sont à votre disposition pour vous fournir le matériel et vous accompagner!

- > Achat de matériel à composter à prix réduit
- > Formation & suivi

VERT À CHAQUE APPORT

Ces déchets se transforment alors en compost nourricier, vraie ressource pour vos sols, végétaux et légumes ... la boucle est ainsi bouclée!

# Je ne suis pas en mesure de composter? J'utilise alors les PAV!

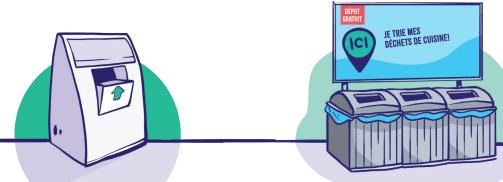
## mes déchets de cuisine au recyparc

#### Qu'est-ce que c'est ?

Le point d'apport volontaire ou PAV est un conteneur enterré dans l'espace public, proche des lieux de vie

#### De nombreux avantages

- Gratuit
- Accessible 7i /7 & de 6h à 22h
- Accès illimités
- Simple d'utilisation
- Proche de chez vous



Les recypares Ipalle sont réservés aux personnes domiciliées en Wallonie picarde et dans le Sud-Hainaut et accessibles avec la carte IPALLE.

> Vous n'avez pas encore de carte d'accès? > Rendez-vous au recyparc avec votre carte d'identité.



#### Comment ça marche ?



1. La carte **spalle** donne accès aux recyparcs et aux points d'apport volontaire.



2. Triez correctement vos déchets de cuisine et rendez-vous au PAV le plus proche de chez vous.



3. Posez votre carte sur la borne du PAV. Ouvrez le tiroir, videz vos déchets et refermez le tiroir. Les données sont transmises à spalle.



4. Les matières collectées sont traitées au sein d'une unité de biométhanisation.



5. De l'électricité est produite et redistribuée directement sur le réseau et la matière résiduelle est utilisée en agriculture.





Tout contenant hermétique fera l'affaire (seau, boite...). Mais si vous le désirez, des bio-seaux de 25L, simples et pratiques, sont en vente sur les recyparcs.

Comment transporter

mes déchets de cuisine?

Les dépôts peuvent s'effectuer en vrac, directement dans le tiroir du PAV.

Si vous le désirez, des sacs en plastique de 25L adaptés aux bio-seaux et aux machines de tri des déchets de cuisine, sont en vente sur les recyparcs.

Aucun autre type de sac en plastique n'est accepté dans les PAV. Les sacs en papier (pain, légumes...) sont autorisés.









# Déchets acceptés



Dans les quantités normales d'une famille



Restes de fruits et légumes



Restes de repas crus et cuits + Aliments avariés sans emballages



de petits animaux domestiques
(Paille, copeau, pellets)







Restes de riz, pain, biscuits, pâtes et féculents



Essuie-tout, serviettes Mouchoirs en papier usagés

## péchets refusés







Liquides

+ huiles









Déjections canines + Litières minérales (granulés, graviers)



#### Des questions?



Dois-je payer pour déposer mes déchets organiques de cuisine dans les PAV ou au recyparc? y a-t-il un nombre maximum d'ouvertures dans les PAV ?

Afin d'encourager le tri de ces déchets, les ouvertures des PAV organiques sont **gratuites**. Le nombre d'ouvertures est limité à des quantités normales de ménages. Le tiroir du conteneur a une capacité de **30 litres**.

#### Puis-je déposer dans les points d'apport volontaire des organiques situés en dehors de ma commune ?

Oui : Pour les déchets de cuisine, votre badge d'accès vous permet d'utiliser l'ensemble des recyparcs de la zone Ipalle (Wallonie picarde et Sud-Hainaut) et les PAV des communes limitrophes.

#### J'ai perdu mon badge, on m'a volé ma carte d'accès. Que faire ?

Nous vous conseillons de contacter directement Ipalle par téléphone afin de bloquer votre carte.

Vous devrez ensuite vous rendre au recyparc avec votre carte d'identité afin de demander une nouvelle carte d'accès. Le coût est de 2€ et la validation de la carte peut prendre quelques jours.

#### Peut-on déposer des déchets au pied des PAV ?

Tout dépôt au pied des PAV est interdit et est considéré comme un dépôt (auvage. Des équipes communales contrôlent et verbalisent.

#### y a-t-il des contrôles sur les déchets jetés dans les conteneurs?

Des contrôles sont réalisés régulièrement pour vérifier la qualité afin de permettre le traitement en biométhanisation.

Ipalle se réserve le droit de retirer
l'accès au PAV aux personnes qui ne respectent
pas les règles de tri.





Contactez Ipalle par téléphone.



WALLONIE PICARDE info@ipalle.be
069/84.59.88

SUD-HAINAUT
info.Sud.hainaut@ipalle.be
071/59.12.02









#### Intercommunale IPALLE

Chemin de l'Eau Vive, 1 7503 FROYENNES

Tél.: 069/84.59.88 Email: info@ipalle.be









zér® déchet